

**B) DISCIPLINE BUDGETAIRE**

LA DISCUSSION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES A CONFIRME LA SENSIBILITE POLITIQUE DE CE DOSSIER PAR-DELA LES ACCORDS AUXQUELS LES MINISTRES DES FINANCES ETAIENT PARVENUS. NON SEULEMENT LES POINTS LAISSES OUVERTS PAR LES MINISTRES DES FINANCES N ONT PAS ETE REGLES (NOTAMMENT LE POINT TRES SENSIBLE DE LA NATURE DE L'INSTRUMENT JURIDIQUE A ARRETER PAR LE CONSEIL), MAIS DE NOUVELLES RESERVES ONT ETE INTRODUITES. TOUT EN CONSTATANT UNE AMELIORATION DU TEXTE, LE PRESIDENT THORN A MAINTENU ENTIEREMENT LES RESERVES DE LA COMMISSION SUR LE CARACTERE UNILATERAL DE LA DECISION DU CONSEIL ET L'ABSENCE DE CONCERTATION AVEC LE PARLEMENT. CE DERNIER MANIFESTE UNE IRRITATION CROISSANTE A L'EGARD DE CE PROJET QUI S'EST EXPRIMEE DANS UNE CONFERENCE DE PRESSE COMMUNE DU PRESIDENT DU PARLEMENT ET DU PRESIDENT DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DES BUDGETS LE JEUDI 4 OCTOBRE.

LA COMMISSION, POUR SA PART, RECONNAIT LA NECESSITE D ASSURER UNE DISCIPLINE TRES STRICTE DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE DE LA COMMUNAUTE, MAIS ELLE ESTIME QU'UNE TELLE POLITIQUE DOIT ETRE ELABOREE ET APPLIQUEE DANS L'ENTENTE DES DEUX BRANCHES DE L'AUTORITE BUDGETAIRE.

2.2. CONSEIL 'AGRICULTURE' (1ER OCTOBRE)

LES MINISTRES ONT UNIQUEMENT EXAMINE LE DOSSIER DE L'ADAPTATION DE LA REGLEMENTATION EXISTANTE DU VIN. ILS ONT ETE SAISIS D'UNE FORMULE DE COMPROMIS ETABLIE PAR LA COMMISSION TENANT COMPTE DES POSITIONS EXPRIMEES, QUI TRADUISENT TOUJOURS -A CE STADE- LES MEMES DIVERGENCES.

PRINCIPAUX AMENDEMENTS PAR RAPPORT AUX PROPOSITIONS PRECEDENTES:

- 'POINT DE DECLENCHEMENT' (AU LIEU DU 'SEUIL DE GARANTIE') TOUJOURS FIXE A 100 MIO HECTOLITRES POUR LES TROIS PROCHAINES CAMPAGNES.
- DISTILLATION OBLIGATOIRE A 50 O/O OU 40 O/O DU PRIX D'ORIENTATION DE L'INTEGRALITE DU VOLUME EXCEDENTAIRE AU DELA DE CE POINT.
- REPARTITION ENTRE LES ETATS AU PRORATA DE LEUR PRODUCTION MOYENNE DE VINS DE TABLE AU COURS DES TROIS DERNIERES CAMPAGNES.
- APPORTS DE CHAQUE PRODUCTEUR A LA DISTILLATION OBLIGATOIRE PROPORTIONNELS AU RENDEMENT A L'HECTARE.
- MESURES STRUCTURELLES (ARRACHAGE) ORIENTEES VERS LES VIGNOBLES A HAUT RENDEMENT.
- MAINTIEN DES ACTIONS VISANT A UNE MEILLEURE COMMERCIALISATION ET A L'AMELIORATION DE LA QUALITE.
- ELIMINATION DEFINITIVE DE L'ENRICHISSEMENT PAR SUCRAGE A PARTIR DE 1990.
- DEMANTELEMENT PROGRESSIF DE L'AIDE AUX MOUTS CONCENTRES JUSQU'EN 1990.

LES MINISTRES REPRENDRONT LEURS TRAVAUX A LEUR SESSION DES 22/23 OCTOBRE (CERTAINES DELEGATIONS ENTENDENT S'ASSURER AU PREALABLE QUE LEURS EFFORTS DE REFORME ET D'ASSAINISSEMENT DU MARCHE DU VIN NE SONT PAS D'AVANCE CONDAMNES PAR UN RENFORCEMENT DE L'APPROCHE DEJA TRES RESTRICTIVE EN MATIERE DE DEPENSES AGRICOLES AU TITRE DE LA 'DISCIPLINE BUDGETAIRE').

2.3 PRODUITS LAITIERS : ECOULEMENT DES STOCKS

LES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL LE 31 MARS 1984, NOTAMMENT L'INSTAURATION D'UN SYSTEME DE SUPER-PRELEVEMENT DANS LE SECTEUR LAITIER, COMMENCENT A AVOIR UN IMPACT AU NIVEAU DE LA COLLECTE DE LAIT.

APRES UN DELAI INITIAL, LA COLLECTE A ENREGISTRE UNE BAISSSE PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE PRECEDENTE. LES LIVRAISONS POUR LA PERIODE AVRIL-AOÛT 1984 SONT INFERIEURES DE 2 0/0 AUX LIVRAISONS DE CETTE PERIODE EN 1983, CE QUI CORRESPOND A UN DEPASSEMENT DES QUANTITES DE REFERENCE DE L'ORDRE DE 1 MIO TONNES DE LAIT.

LE DESEQUILIBRE DU MARCHÉ DU BEURRE S'EST REDRESSE DERNIEREMENT, EN PARTIE INFLUENCE PAR LA REVALORISATION DE L'IMPORTANCE RELATIVE DES COMPOSANTES DU LAIT (MATIERES GRASSES, PROTEINES) QUI A ENTRAINE UNE REDUCTION DU PRIX DE SOUTIEN DU BEURRE. LES MESURES D'ECOLEMENT SUPPLEMENTAIRES ADOPTÉES PAR LA COMMISSION, NOTAMMENT LES VENTES DE LAIT ECREME EN POUVRE POUR L'ALIMENTATION DES PORCS ET DES VOLAILLES, ONT ABOUTI A UNE REDUCTION DES STOCKS PUBLICS. TOUTEFOIS LA QUANTITE DE BEURRE EN INTERVENTION RESTE SUPERIEURE A 1 MIO TONNES EN REVANCHE LE STOCK DE POUVRE DE LAIT ECREME EST DESCENDU EN DESSOUS DE 900 000 TONNES.

3. ELARGISSEMENT

A) TRAVAUX DU CONSEIL

LES TRAVAUX DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES CONSACRES AUX PROBLEMES BUDGETAIRES ET FINANCIERS ONT BOULEVERSE LE CALENDRIER PREVU : LES MINISTRES N'ONT COMMENCE A S'ENTREtenir DES DOSSIERS DE L'ELARGISSEMENT QUE LE MERCREDI MATIN, A L'HEURE PREVUE POUR L'OUVERTURE DES NEGOTIATIONS AVEC LE PORTUGAL.

QUELQUES PROGRES ONT ETE ENREGISTRES AU NIVEAU DE LA COORDINATION A DIX SUR LES DIVERS ELEMENTS DU PAQUET DE LA PRESIDENCE COMMUNS AUX DEUX PAYS CANDIDATS (HUILE D'OLIVE ET AFFAIRE SOCIALES) SANS POURTANT ABOUTIR A UN ACCORD SUR LES SUJETS LES PLUS IMPORTANTS. UN ACCORD A ETE ENREGISTRE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN SUCRE ACP DES RAFFINERIES PORTUGAISES MAIS LES DIX ONT DECIDE DE NE PAS FRACTIONNER LE 'PAQUET DE DUBLIN' ET AUCUNE DECLARATION N'A DONC PU ETE PRESENTEE AU NOM DE LA COMMUNAUTE SUR CES CHAPITRES, NON PLUS D'AILLEURS QUE SUR LES AUTRES GRANDS DOSSIERS ENCORE A L'ETUDE, NOTAMMENT LA PECHE.

LE CONSEIL A ESTIME PAR AILLEURS QUE L'ETAT ACTUEL D'AVANCEMENT DES NEGOTIATIONS D'ADHESION AVEC LE PORTUGAL NE PERMETTAIT PAS DE DONNER SUITE AU PROJET DE 'CONSTAT D'ACCORD' SOUHAITE PAR LISBONNE, LEQUEL SOULEVE D'AILLEURS DES PROBLEMES DE CARACTERE POLITIQUE ET JURIDIQUE QUE LE COREPER DEVRA EGALEMENT APPROFONDIR ULTERIEUREMENT.

B. CONFERENCES DE NEGOCIATIONS

LA CONFERENCE AVEC LE PORTUGAL N'A DURE QUE ONZE MINUTES POUR L'ECHANGE DE DECLARATIONS :

- DE LA COMMUNAUTE SUR LES DEROGATIONS TVA POUR LES ACORES ET MADERE, LES RELATIONS EXTERIEURES, L'UNION DOUANIERE (REDUCTIONS ET 'EXEMPTIONS' TARIFAIRES).
- DU PORTUGAL SUR DES POINTS SPECIFIQUES EN MATIERE D'AGRICULTURE, BREVETS, UNION DOUANIERE.

- QUANT A L'ESPAGNE, AYANT CONSTATE A LUXEMBOURG QUE NI LA COMMUNAUTE NI L'ESPAGNE N'ETAIENT EN MESURE DE PRESENTER DES DECLARATIONS SUSCEPTIBLES D'ETRE NEGOCIEES LE SOIR MEME, LE PRESIDENT DU CONSEIL M. BARRY ET LE CHEF DE LA DELEGATION ESPAGNOLE M. MORAN, ONT DECIDE DE REPORTER LA 25EME SESSION. ELLE SE TIENDRA VRAISEMBLABLEMENT LE 23 OCTOBRE LORS DE LA PROCHAINE REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA COMMUNAUTE.

CETTE DECISION, A INDIQUE M. BARRY AUX JOURNALISTES, A ETE PRISE DE COMMUN ACCORD AU COURS DE L ENTRETIEN A TROIS (MM. BARRY, MORAN, NATALI) QUI PRECEDE TRADITIONNELLEMENT CHAQUE SESSION FORMELLE DE NEGOCIATION.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 REUNION MINISTERIELLE DE SAN JOSE DE COSTA RICA (28/29.09)

LA REUNION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DES PAYS DE LA CEE, DES CINQ PAYS D'AMERIQUE CENTRALE, DE L ESPAGNE, DU PORTUGAL AINSI QUE DES PAYS DU GROUPE DE CONTADORA (MEXIQUE, VENEZUELA, COLOMBIE ET PANAMA) -A LAQUELLE PARTICIPAIT M. PISANI POUR LA COMMISSION- S EST CLOTUREE PAR L'ADOPTION D UN COMMUNIQUE CONJOINT.

CETTE REUNION, QUI REPRESENTE UN EVENEMENT MAJEUR ET UNIQUE DANS L'HISTOIRE DES RELATIONS ENTRE LA CEE ET L'AMERIQUE LATINE ET QUI AVAIT ETE CONVOQUEE A L INITIATIVE DU PRESIDENT DE COSTA RICA, M. MONGE, A PERMIS DE LANCER UNE NOUVELLE STRUCTURE DU DIALOGUE ENTRE L EUROPE ET LES PAYS DE LA REGION CENTRAMERICAINE, TANT SUR LE PLAN POLITIQUE QUE SUR LE PLAN ECONOMIQUE.

DANS LE COMMUNIQUE, AU PLAN POLITIQUE, LES MINISTRES ONT NOTAMMENT SOULIGNE L IMPORTANCE D'ARRIVER A UNE SOLUTION PACIFIQUE DE LA SITUATION CONFLICTUELLE EN AMERIQUE CENTRALE, DANS LE CADRE D UNE INITIATIVE EMANANT DE LA REGION MEME. DANS CE CONTEXTE, ILS ONT SOULIGNE L'IMPORTANCE DU PROCESSUS ENCLENCHE PAR LE GROUPE DE CONTADORA, DONT ILS ONT CONFIRME LES OBJECTIFS, ET EMIS DES VOEUX POUR QUE TRES RAPIDEMENT LES PAYS DE LA REGION PUISSENT SIGNER ET METTRE EN OEUVRE UN ACCORD GLOBAL QUI PUISSE APPORTER LA PAIX DANS LA REGION.

AU PLAN ECONOMIQUE, LES MINISTRES DE LA COMMUNAUTE ONT NOTAMMENT SOULIGNE L'IMPORTANCE D UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE AXE SUR L INTEGRATION REGIONALE. ILS SE SONT DECLARES D'ACCORD POUR QU'UNE AIDE ADDITIONNELLE SUR BASE COMMUNAUTAIRE SOIT DONNEE POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS REGIONAUX (ON A PARLE DE 100 MIO D ECU POUR 5 ANS). EN OUTRE, LES MINISTRES SE SONT MIS D ACCORD POUR QUE DES DISCUSSIONS PREPARATOIRES EN VUE DE L OUVERTURE DE NEGOCIATIONS POUR LA CONCLUSION D UN ACCORD- CADRE DE COOPERATION ECONOMIQUE SOIENT RAPIDEMENT ORGANISEES ENTRE LA COMMUNAUTE ET LES CINQ PAYS CENTRAMERICAINS PLUS PANAMA (CES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES DEVRAIENT, EN PRINCIPE, SE TENIR FIN NOVEMBRE DANS UN PAYS D'AMERIQUE CENTRALE).

L'APPRECIATION A BRUXELLES EST QUE LA REUNION A ABOUTI A UN RESULTAT TRES POSITIF, ALLANT MEME AU-DELA DE TOUTE ATTENTE, ET QU'ELLE MARQUE CLAIREMENT LA VOLONTE DE LA COMMUNAUTE D ASSUMER, EN ACCORD AVEC LES PAYS INTERESSES, UN ROLE EN AMERIQUE CENTRALE QUI PUISSE FAVORISER SA STABILISATION POLITIQUE ET SON DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.

A L OCCASION DE LA REUNION, M. PISANI ET LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE COSTA RICA ONT SIGNE UN ACCORD DE SIEGE POUR L'OUVERTURE D UNE ANTENNE DE LA DELEGATION DE CARACAS A SAN JOSE QUI SERA PARTICULIEREMENT CHARGEE DE SUIVRE LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'AMERIQUE CENTRALE.

4.5 PROJETS DE FINANCEMENTS EN MEDITERRANEE

LE CONSEIL DEVRAIT APPROUVER LA SEMAINE PROCHAINE LES PROJETS DE FINANCEMENT SUIVANTS :

- ALGERIE : PORT DE BEJAIA : 25 MIO ECUS (BEI).
- JORDANIE : ADDUCTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT : 9 MIO ECUS (BEI).
- EGYPTE : ETUDE SUR AMENDEMENT DES SOLS A KOM-OMBO : 1 MIO ECUS (COMMISSION).
- PORTUGAL : AMELIORATION DES CONDITIONS DE PRODUCTION ANIMALE ET DE PRODUCTION DE VIANDE ENVIRON 500.000 ECUS (COMMISSION).
- MAROC : DE SON COTE, LA BEI VIENT DE PUBLIER UN COMMUNIQUE ANNONCANT L'OCTROI D'UN PRET BONIFIE DE 20 MIO ECUS POUR DES INITIATIVES AGRICOLE ET AGRO-INDUSTRIELLE DE PETITE DIMENSION, A L'INITIATIVE ET PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE DU MAROC (CNCA). L'INTERVENTION DE LA BEI ENTRE DANS LE CADRE D'UN VASTE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE 500 MIO ECUS QUI, ENTRE 1983 ET 86, VISE A ACCROITRE L'AUTOSUFFISANCE DE L'AGRICULTURE MAROCAINE.

4.6 CONGRES DES TRANSPORTS MEDITERRANEENS (THESSALONIQUE 2.10)

"L'AVENIR DE L'EUROPE DEPEND POUR UNE LARGE PART DE LA COHERENCE DE SA POLITIQUE MEDITERRANEENNE ET DU DEVELOPPEMENT DE SES LIENS AVEC SES PARTENAIRES DU PROCHE-ORIENT ET DE L'AFRIQUE" A DECLARE M. CONTOGEOGRIS LORS DE CE CONGRES.

"DANS CE CONTEXTE, LE DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT EST D'UNE IMPORTANCE VITALE". LA COMMUNAUTE EST DISPOSEE, DANS LES LIMITES DE SES RESSOURCES, A APPUYER LES EFFORTS ENTREPRIS POUR AMELIORER LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET DE TRANSPORTS DANS LA MEDITERRANEE.

M. CONTOGEOGRIS A TERMINE EN DISANT QUE LA PROPOSITION DE BARCELONE D'INSTALLER DES AGENCES RESPONSABLES DE LA COORDINATION DU DEVELOPPEMENT DU TRANSPORT EN MEDITERRANEE ETAIT UNE BONNE IDEE.

4.7 PRODUITS DE BASE

A) ACCORD SUCRE

LA COMMISSION RECOMMANDE AU CONSEIL DE SE PRONONCER AVANT LE 16 NOVEMBRE POUR LA SIGNATURE ET LA CONCLUSION DE L'ACCORD INTERNATIONAL DE 1984 SUR LE SUCRE POUR PERMETTRE LE DEPOT DES INSTRUMENTS LE 31 DECEMBRE AU PLUS TARD.

B) NEGOCIATION 4EME ACCORD CACAO

LE COREPER A ESTIME QUE LA COMMUNAUTE NE DEVAIT PAS DEMANDER LE REPORT DE LA 2EME CONFERENCE DES NEGOCIATIONS PREVUE DU 8 AU 27 OCTOBRE A GENEVE.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B
VIA WUI A

NRNR

Western Union International, Inc.

International Telex

International, Inc.

International Telex

Western Union International, Inc.